

RD-CONGO

LE COURRIER  
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4193 - LUNDI 21 FÉVRIER 2022

## VILLE DE KINSHASA

Lancement du projet de numérisation  
des contrats de bail

Le projet de contrat de bail numérique entre propriétaire et locataire a été lancé, le 18 février à l'Hôtel de ville, par le gouverneur Gentiny Ngobila Mbaka. A l'en croire, l'initiative offre plusieurs avantages, notamment l'identification et l'enregistrement des locataires et bailleurs sur toute l'étendue de la capitale.

Le projet consiste à constituer une base de données permettant au service fiscal et financier de la ville de Kinshasa d'avoir, en temps réel, ce que le contribuable a payé. Ce qui permettra de limiter le phénomène de coulage des recettes.

Page 3



Le centre ville de Kinshasa

## BRUXELLES

Des recommandations  
pour décoloniser  
l'espace public

Une statue de Léopold II à Bruxelles.

Le groupe de travail sur la décolonisation de l'espace public en Région de Bruxelles-Capitale, constitué de seize membres, a présenté sa méthode de travail, son rapport et ses conclusions, le 17 février, dont les recommandations pour la décolonisation de cet espace.

Le groupe de travail propose des recommandations

concrètes pour une sélection de monuments commémoratifs et de traces dans la Région de Bruxelles-Capitale, avec un ou plusieurs scénarios d'intervention ciblés qui illustrent les différentes stratégies de décolonisation de l'espace public.

Page 4

## DISPARITION

Félix Tshisekedi a rendu hommage  
à Benoît Luamba

Félix Tshisekedi s'inclinant devant la dépouille de feu Benoît Luamba

Au cours de la cérémonie d'hommage public organisée le 19 février à Kinshasa, le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, s'est incliné devant la dé-

pouille de Benoît Luamba, ancien président de la Cour suprême de justice et de la Cour constitutionnelle, décédé le 17 janvier dernier à Bruxelles, des suites d'une maladie.

L'illustre disparu a été déco-

ré, à titre posthume, par le chef de l'Etat, grand chancelier des Ordres nationaux, de la médaille de Grand cordon dans l'ordre national Héros nationaux Kabila-Lumumba.

Page 3

## ÉDITORIAL

## Très souvent

La relation entre l'Europe et l'Afrique est ancienne. Sur les deux continents, l'une et l'autre partie veulent que celle-ci soit renforcée, au mieux repensée, afin que chacune en tire de façon équitable et pérenne le bénéfice espéré. Il s'agit de bâtir une approche du « gagnant-gagnant ».

Le sommet Union européenne-Union africaine, réuni les 17 et 18 février, à Bruxelles, la capitale de la Belgique et aussi de l'Europe des 27, poursuivait l'objectif de réorganiser les rapports entre les deux ensembles. Comme du temps où, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, on caressa le projet d'Eurafric, globalement l'idée de constituer un troisième bloc face aux deux grandes puissances que deviendront les Etats-Unis et l'Union soviétique. La volonté de créer un tel cadre de coopération n'a pas fondamentalement changé.

A ce titre, les thèmes débattus par les experts, les dirigeants africains et européens pendant le sommet s'inscrivent dans la continuité du discours datant de plusieurs décennies. Etant donné les liens historiques entre l'Europe et l'Afrique, appeler de tous ses vœux au développement des échanges dans les domaines de la formation professionnelle, l'éducation, la santé, l'agriculture, la paix et la sécurité est une autre manière de dire que les engagements pris sur ces chantiers-là n'ont pas été réalisés. Il ne s'agit pas de fermer les yeux sur le chemin parcouru, mais de reconnaître qu'il reste encore beaucoup à faire.

L'on a vu pour le cas précis de la pandémie de covid-19, sujet sur lequel le sommet de Bruxelles s'est aussi penché, que la demande formulée par l'Afrique de faciliter l'accès à la production des vaccins sur le continent n'a pas reçu un grand écho sur le Vieux continent. Quant au changement climatique, défi commun à l'humanité, l'Afrique, moins polluée que les grandes puissances, est la plus exposée aux effets de celui-ci. Elle attend toujours de ses partenaires des initiatives plus courageuses pour l'aider à mieux se porter.

Très souvent, les rencontres du genre de celle dont nous parlons posent les bases d'un nouveau départ, très souvent le temps des annonces passé, on regarde ailleurs. Espérons que cette fois les promesses égrenées à Bruxelles relanceront fermement le partenariat entre l'Europe et l'Afrique. De telle sorte que les deux continents apparaissent dans le monde comme des entités bâties sur le respect mutuel et dont la stabilité des relations assurera la prospérité de leurs populations.

Les Dépêches de Brazzaville

## JUSTICE

## Des ONG insistent sur le désengorgement des prisons et maisons d'arrêt à travers le pays

La Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) et le collectif des Organisations non gouvernementales (ONG) des droits de l'homme ont appelé, le 17 février lors d'une conférence de presse au au siège de la Commission nationale aux droits de l'homme, au respect des droits de l'homme ainsi qu'à l'instauration d'un véritable l'Etat de droit dans le pays.

La FBCP et le collectif des ONG des droits de l'homme ont réitéré leur appel au désengorgement des prisons et maisons carcérales sur toute l'étendue de la République démocratique du Congo (RDC). Dans un monitoring qui entre dans le cadre de la continuité du plaidoyer mené par la FBCP et ce collectif pour l'amélioration des conditions carcérales, ces organisations ont affirmé avoir enregistré une légère amélioration des conditions carcérales à Kinshasa alors qu'à l'intérieur du pays, rien n'a été fait. Ces organisations font également savoir qu'il y a près de 34 000 personnes détenues sans jugement à travers le territoire national. En effet, révèlent-elles, sur un total de 40 000 détenus à travers le pays, au moins 6 000 sont condamnés et connaissent la durée de leurs séjours en prison, alors que 34 000 autres sont détenus sans comparution.

Dans ce travail réalisé après celui publié en décembre dernier, lequel portait sur la situation des prisons en RDC, la FBCP et ce collectif décrient, cette fois, la lenteur avec laquelle les magistrats traitent les dossiers des détenus à travers la République.

A côté de cette lenteur, ces organisations ont également décrié la non-application de la grâce présidentielle accordée à certains prisonniers ainsi que la non mise en œuvre des mesures de désengorgement des prisons décidées par les autorités congolaises dont le chef de l'Etat et les ministres en charge de la Justice, Garde des sceaux et des Droits humains.

## Des cas flagrants d'une justice à double vitesse

La FBCP et le collectif d'ONG ont relevé le dysfonctionnement de la



Les responsables de la FBCP et du collectif d'ONG lors d'un point de presse/Adiac

justice, les violations de la loi et une justice à double vitesse, exhortant le gouvernement au respect scrupuleux des articles 149 et 151 de la Constitution du 18 février 2006. Au Conseil supérieur de la magistrature (CSM) et à l'Inspection générale des services judiciaires (IGSJ), il leur est demandé de jouer, chacun, pleinement son rôle tel que fixé par le législateur. Ceci, en désengorgeant les prisons, en sanctionnant les magistrats ou juges véreux et indécents. Ces organisations ont également plaidé pour que les magistrats et autres agents pénitentiaires soient mis dans de bonnes conditions de vie et de travail pour qu'ils soient à l'abri des maux décriés qui ternissent l'image de ce secteur. Au nombre de recommandations, ces organisations plaident pour l'accélération des procédures judiciaires de tous les détenus, ainsi que l'acquiescement de l'ancien député Katsuraki Kavusa Semei; de l'ancien directeur général du Bureau central de coordination, Théophile Matondo, dont les éléments mis à sa charge ont été balayés au cours des audiences à la cour de cassation; et de bien d'autres cas similaires enregistrés. Elles en appellent au désengor-

gement des prisons et maisons carcérales, et disent attendre de la ministre de la Justice et Garde des sceaux d'appliquer sans délai l'ordonnance de la grâce présidentielle.

A travers ce rapport, la FBCP et ses pairs de la société civile sollicitent du CSM et de l'IGSJ des initiatives allant dans le sens d'effectuer des missions d'inspections régulières dans des parquets et autres instances, afin de contrôler les magistrats et d'infliger des sanctions disciplinaires aux indécents. « Nous continuerons à faire le plaidoyer auprès des autorités politiques et judiciaires pour que les dossiers judiciaires des prévenus sans condamnation soient rapidement traités, ainsi que pour que la décision de la grâce présidentielle soit respectée. Parce qu'on ne peut pas comprendre qu'il y ait beaucoup de prévenus et moins de condamnés », a fait savoir le président de la FBCP, Emmanuel Adu Cole, avant d'évoquer le cas des condamnés sans recours légal. Il a indiqué que les prisons ne devraient pas être comme des boîtes de conserve d'individus, même en violation des textes.

Lucien Dianzenza

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

## ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Gyllin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngonu

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaïne Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél.: 06 700 09 00 /  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## DISPARITION

## Félix Tshisekedi a rendu hommage à Benoît Luamba

Au cours de la cérémonie d'hommage public organisée le 19 février dans le hall du Palais du peuple à Kinshasa, le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, s'est incliné devant la dépouille de Benoît Lwamba Bindu Bya Maganga, ancien président de la Cour suprême de justice et de la Cour constitutionnelle décédé, le 17 janvier 2022, à Bruxelles des suites d'une maladie.

L'illustre disparu a été décoré, à titre posthume, par le président de la République, grand chancelier des Ordres nationaux, de la médaille de Grand cordon dans l'ordre national Héros nationaux Kabila-Lumumba. Pour cette cérémonie d'hommage public, plusieurs chefs d'institutions du pays ont répondu présents. Modeste Bahati et Christophe Mbozo pour le compte du Parlement; le président de la Cour constitutionnelle, Dieudonné Kaluba; celui de la Cour de cassation, Mukendi; ainsi que les membres du gouvernement, du cabinet du chef de l'État...

Peu avant l'arrivée du président de la République, la cérémonie a commencé par l'audience solennelle de la Cour constitutionnelle, suivie du dépôt des gerbes de fleurs. Dans l'oraison funèbre, le président de la Cour constitutionnelle,

Dieudonné Kaluba, a rappelé et salué le parcours exceptionnel de Benoît Lwamba Bindu Bya Maganga.

Né le 19 juillet 1945 dans le Grand Katanga, Benoît Lwamba fut un haut magistrat congolais. D'une grande probité et sympathique, il fut une figure importante et emblématique de l'appareil judiciaire congolais pour avoir occupé plusieurs postes de responsabilité dans le domaine de la justice sur toute l'étendue du pays

En 1997, sous le régime Laurent Désiré Kabila, Benoît Lwamba fut directeur de cabinet du conseiller spécial du président de la République en matière de sécurité. Il va aussi assumer les fonctions de premier président à la Cour suprême de justice en 1999. Les mêmes fonctions ont été assumées en 2003, sous Joseph Kabila avec le régime 1+4. Be-



Félix Tshisekedi s'inclinant devant la dépouille de Benoît Lwamba Bindu Bya Maganga.

noît Lwamba a participé activement à la mise en place de la Constitution de 2006 de la République démocratique du Congo.

Sous le régime du président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, Benoît Lwamba, en sa qualité de président de la

Cour constitutionnelle, a validé les résultats de l'élection présidentielle de 2018 et participé à la passation du pouvoir pacifique entre le président sortant, Joseph Kabila, et l'entrant, Félix Tshisekedi. Fonction qu'il a assumée jusqu' en 2020, avant sa démission pour

convenance personnelle. Mort à 77 ans, Benoît Lwamba a laissé une veuve et plusieurs enfants. C'est au Nécropole Entre ciel et terre, dans la commune de Nsele, où va désormais reposer, pour l'éternité, l'âme du disparu.

Alain Diasso

## VILLE DE KINSHASA

## Lancement du projet de numérisation des contrats de bail

Le projet de contrat de bail numérique entre propriétaire et locataire a été lancé, le 18 février à l'Hôtel de ville, par le gouverneur Gentyng Ngobila Mbaka.

L'autorité urbaine a noté, dans son discours, que l'initiative offre plusieurs avantages, notamment l'identification et l'enregistrement des locataires et bailleurs sur toute l'étendue de la capitale, en constituant une base des données pour les services de la ville. « Le projet consiste à constituer une base de données permettant au service fiscal et financier de la ville de Kinshasa d'avoir, en temps réel, ce que le contribuable a payé. Ceci va limiter le phénomène de coulage des recettes », a-t-il expliqué.

La société Okab, retenue pour réaliser ce projet, va doter la ville de Kinshasa du matériel et logiciel nécessaires qui aideront les services d'habitat des toutes les vingt-quatre communes à enregistrer, par voie numérique, les contrats de bail ou les livrets de bail selon les cas.



Une vue de la salle lors du lancement du projet.

Pour le gouverneur Ngobila, cette numérisation rencontre aussi l'esprit et la lettre de l'arrêté ministériel n°00115 du 13 juillet 2021 qui modifie celui du 11 décembre 2018 portant

instauration d'un contrat de bail type et un livret de bail type dans le pays. « La ville de Kinshasa, pour son développement et son décollage, a besoin de la participation de toutes

les Kinois et de tous les Kinois. Les contrats de bail sont une source importante de réalisation des recettes, car les assujettis à l'impôt sur les revenus locatifs sont

nombreux et s'ils s'acquittaient régulièrement de cet impôt, la ville disposerait des moyens de sa politique », a-t-il fait savoir.

La ville de Kinshasa s'en va donc en campagne pour identifier et enregistrer les locataires et bailleurs en se servant de nouvelles technologies de l'information par l'utilisation des logiciels adaptés que son partenaire Okab met à sa disposition.

A en croire la cellule de communication de l'Hôtel de ville, des équipes déjà formées seront mises sur le terrain, d'abord dans la commune de la Gombe, qui servira de commune pilote, pour ce projet. Ce qui a conduit le gouverneur Gentyng Ngobila à inviter la population kinoise à réserver un bon accueil aux agents affectés à ce projet qui se présenteront à ses portes.

Lucien Dianzenza

## BRUXELLES

## Des recommandations pour décoloniser l'espace public

Le groupe de travail sur la décolonisation de l'espace public en Région de Bruxelles-Capitale (RBC), constitué de seize membres, a présenté sa méthode de travail, son rapport et ses conclusions, le 17 février, dont les recommandations pour la décolonisation de cet espace.

Le groupe de travail, convoqué en septembre 2020 par Pascal Smet, secrétaire d'État belge à la Région de Bruxelles-Capitale et chargé de l'urbanisme et du patrimoine, a remis son rapport à Rachid Madrane, président du Parlement bruxellois, et à Pascal Smet. Fruit de quinze mois de recherches, réflexions et débats de la part des experts désignés à cet effet, ce rapport de 256 pages, explique-t-on, dresse un cadre de réflexion et émet une série de recommandations à l'attention du gouvernement bruxellois.

Ce groupe de travail avait été mis en place à la suite des manifestations mondiales contre le racisme anti-noir, en réaction au décès de George Floyd le 20 mai 2020, et de nombreuses contestations – initiées depuis fort longtemps par les associations d'Afrodécendants – exprimées à l'égard de monuments commémoratifs et dans un cadre général de réflexion sur la colonisation belge et ses conséquences. A cette occasion, le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale avait décidé de mandater un groupe de travail pour entamer la réflexion nécessaire sur les « symboles liés à la colonisation et à la période coloniale présents dans l'espace public de la Région de Bruxelles-Capitale » afin de proposer un cadre d'analyse et d'action aux autorités de cet espace.

#### Différentes possibilités pour les symboles coloniaux érigés intentionnellement

Afin de décoloniser l'espace public, le groupe de travail propose différentes possibilités pour les symboles coloniaux érigés intentionnellement. Pour ce faire, il distingue trois options temporaires axées sur le dialogue social, l'interprétation, la problématisation et parfois la recherche de scénarios, et trois options pour des interventions à long terme, de plus grande envergure, qui ne visent pas à l'effacement mais à la transformation des supports de mémoire dans le paysage urbain. « Le groupe de travail souligne l'importance de la préservation et de la gestion des traces et vestiges historiques en tant que documents et points d'ancrage urbains pour une mémoire historique critique publique et pour une conscience décoloniale. Dès lors, le groupe de travail ne recommande pas forcément la suppression ou le déplacement des symboles coloniaux, et leur des-

truction éventuelle ne peut être qu'exceptionnelle et doit être dûment argumentée. Par ailleurs, il estime nécessaire de valoriser les traces et vestiges qui indiquent et racontent la présence historique des Congolais, des Rwandais et des Burundais en Belgique », indique le rapport.

#### Création de nouveaux monuments

Dans la perspective de créer un espace public plus inclusif, fait savoir le rapport, le groupe de travail propose la création de nouveaux monuments et d'inscriptions commémoratives symboliques afin de permettre la représentation de récits, notamment historiques qui seraient actuellement absents, tant par rapport au passé colonial qu'à la diversité de la société actuelle. « Le groupe de travail est toutefois conscient que l'érection de nouveaux monuments est beaucoup moins courante aujourd'hui qu'elle ne l'était au XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'à la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Il convient surtout d'éviter la reproduction de nouveaux stéréotypes dans la sélection des personnes ou des thèmes à représenter, ainsi que dans leur représentation visuelle. Aussi l'art dans l'espace public – plus large que la simple demande de nouveaux monuments – peut constituer un vecteur critique de transformation décoloniale en particulier en intégrant le travail d'artistes d'origine africaine subsaharienne », souligne le rapport.

#### Dissimuler la statue de Léopold II ou la retirer

Pour finir, le groupe de travail propose des recommandations concrètes pour une sélection de monuments commémoratifs et de traces dans la Région de Bruxelles-Capitale, avec un



La remise du rapport au président du Parlement bruxellois/Elio Germani

ou plusieurs scénarios d'intervention ciblés qui illustrent les différentes stratégies de décolonisation de l'espace public. Ainsi, pour la statue équestre de Léopold II sur la place du Trône, le groupe recommande, dans une première phase, qu'une construction temporaire soit élevée qui dissimule la statue et qui serve aussi de support pour des informations sur l'histoire coloniale belge et sur le processus d'intervention sur ce site, ou que la statue soit retirée de son socle et que ce socle vide soit utilisé pour des interventions artistiques temporaires. « Puis, comme transformation permanente, le premier scénario que nous recommandons est de fondre la statue, le bronze fondu servant à la réalisation d'un mémorial commémorant les victimes de la colonisation; le deuxième scénario consisterait à déplacer la statue et établir sur l'espace libéré un nouveau narratif sur l'histoire coloniale, peut-être faisant réfé-

rence à des traces et vestiges dans la proximité du site », recommande le groupe.

#### Un réaménagement thématique global du parc du cinquantenaire

Pour l'ensemble du parc du cinquantenaire, en tant qu'articulation urbaine entre Bruxelles et Tervuren avec ses nombreux mémoriaux coloniaux, mais aussi comme lieu de l'histoire aujourd'hui invisible des Congolais en Belgique, les membres du groupe de travail recommandent un réaménagement thématique global. « Cela permettra de valoriser et de problématiser les différents objets du patrimoine in situ. Pour le Monument aux premiers pionniers belges (également inauguré en 1921) dans le Parc du cinquantenaire, nous recommandons de le renommer « Monument pour la déconstruction de la propagande coloniale belge » et de le déconstruire visuellement et dans son contenu », indique le rapport.

Quant au Monument aux pionniers coloniaux d'Ixelles, en revanche, le groupe de travail considère que l'implication locale de la commune d'Ixelles et de ses habitants est importante. Pour ce faire, il recommande que le monument sculptural soit transféré dans un musée, à Ixelles si possible, mais surtout dans un lieu permettant une analyse de la représentation stéréotypée et racialisée de la femme Mangbetu. « À la place du monument, nous proposons de placer une œuvre en hommage à une ou plusieurs femmes congolaises », souligne le rapport.

#### La décolonisation au sens large

Pour le groupe de travail, la décolonisation de l'espace public (problématisation des présences, mise en évidence des absences) ne peut se faire toutefois sans une prise de conscience générale de ce qu'a été la colonisation et ses conséquences jusqu'à aujourd'hui. Ainsi, le groupe recommande donc la création d'un centre de documentation/musée sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale en tant que ville (post-) coloniale; d'un mémorial pour commémorer les victimes de la colonisation; et d'une décharge centralisée en plein air pour certains objets commémoratifs qui seraient retirés de l'espace public. « Le processus de transformation de l'espace public et le dialogue civil qu'il nécessite doivent être participatifs et avant tout inclusifs », conclut le groupe.



Une statue de Léopold II à Bruxelles/Elio Germani

Patrick Ndungidi

## DÉVELOPPEMENT ET PAIX

# Préparation d'un forum mondial sur la fragilité

Le forum se déroulera du 7 au 15 mars, avec pour thème « Le développement et la paix en période d'incertitudes », en présence de milliers d'acteurs concernés par la problématique. L'objectif est de mobiliser la communauté internationale sur la nécessité d'établir un bilan de son action face aux situations de fragilité, de conflit et de violence au cours des dix dernières années.

Les décideurs publics et autres professionnels de l'humanitaire, du développement, de la paix et de la sécurité, ainsi que les chercheurs et représentants du secteur privé et de la société civile vont réfléchir, pendant huit jours, sur la manière d'améliorer les interventions de développement dans les environnements fragiles, avec le souci de favoriser la paix et la stabilité. En effet, avec la crise sanitaire et la montée du conflit,

le monde traverse une période très difficile et les économies les plus fragiles en sont les premières victimes.

Comme le rappelle la Banque mondiale (BM), le dernier forum datant de 2020 s'était tenu au cours d'une année dominée par la pandémie de covid-19. Certes, le virus est toujours bien présent, mais le monde reste marqué actuellement par les risques de fragilité et de conflit qui n'épargnent pas les pays à revenu intermé-

diaire. Inquiète, la BM renseigne que la production des pays fragiles et touchés par un conflit devrait baisser de 7,5 % par rapport aux niveaux d'avant la pandémie. Ce chiffre est en deçà des perspectives de croissance pour l'ensemble des pays émergents et en développement. Outre le spectre de la violence et les déplacements forcés, il faut craindre le plus une recrudescence de l'insécurité alimentaire, de l'extrême

pauvreté, des pertes de capital humain et du manque d'opportunités. Pour la BM, un tel contexte ne peut conduire qu'à une suspension du soutien apporté aux pays en situation de crise politique majeure. L'enjeu est très important, avec le retour en force du phénomène des coups d'État en Afrique. L'institution financière internationale ne sera plus en mesure d'apporter une solution viable. Pour renverser la vapeur, les pistes de solution les plus cré-

dibles vont provenir de ce prochain forum sur la fragilité 2022. « Un rendez-vous qui offrira à la communauté mondiale l'occasion de réfléchir à la manière dont nous pouvons aider ceux qui sont les plus durement touchés par cette convergence de crises », fait-on savoir. En substance, il est bien question d'adapter la réponse mondiale aux évolutions nombreuses de la conjoncture internationale.

Laurent Essolomwa

**SOCIETE YA BISO  
MOKO BANA MBOKA**

**MEILLEURS  
PRODUITS  
D'ASSURANCES  
AUX MEILLEURS  
PRIX**

**Assurance automobile**

**Assurance tous risque  
chantier**

**Assurance voyage**

**Assurance incendie**

**PLUS DE 50 ANS DE METIER,  
LEADER DES ASSURANCES**

**EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE  
DU CONGO**

## COOPÉRATION

## Le Congo et l'Angola engagés à assurer la sécurité à leurs frontières

Le Congo et l'Angola ont pris l'engagement d'assurer la sécurité au niveau de leurs frontières communes à l'issue des entretiens que le ministre congolais de la Sécurité et de l'Ordre public, Raymond Zéphirin Mboulou, et son homologue angolais, Eugénio César Laborinho, ont eus du 16 au 18 février à Luanda, en Angola.

Au cours des échanges, les deux ministres ont évalué l'état actuel des relations de coopération bilatérale en matière de sécurité et d'ordre public, analysé le degré de mise en oeuvre du protocole qui institutionnalise le sous-comité de vérification des frontières terrestres et fluviales, évalué la pertinence de la signature d'un accord pour la constitution de la Commission permanente mixte de défense et de sécurité Angola/Congo, ainsi que la nécessité de réactiver les réunions régulières entre les deux gouvernements.

En outre, les deux ministres ont mis également à profit cette occasion pour procéder à une analyse profonde de la situation sécuritaire le long de la frontière commune en mettant un accent particulier sur les incidents survenus en janvier de l'année en cours, ainsi que sur la nécessité d'une réouverture progressive de la frontière afin de permettre la circulation des personnes et des biens dans le cadre du ralentissement des mesures d'atténuation des effets de la Covid-19 dans les deux pays.



Les deux délégations après les entretiens/Adiac

Lors des entretiens, les deux ministres ont convenu de tout mettre en oeuvre en vue de garantir la sécurité aux frontières, notamment par la prévention et la lutte contre les crimes frontaliers, à savoir la contrebande de carburant, la traite des êtres humains, l'immigration illégale, le trafic de drogue, la pêche illégale, la destruction de la faune et de la flore, l'exploration illégale de l'or et d'autres pierres précieuses, le vol de véhicules, les homicides et le terrorisme.

Par ailleurs, abordant la situation sécuritaire au niveau international et continental, les deux ministres ont lancé un appel à la communauté internationale afin de privilégier la voie diplomatique pour le règlement du différend entre la Russie et l'Ukraine. S'agissant de la sécurité sur le continent africain, Raymond Zéphirin Mboulou et Eugénio César Laborinho ont condamné l'usage de la force comme moyen d'accéder au pouvoir politique et ont recommandé le respect des règles démocratiques comme seul moyen d'y parvenir.

Roger Ngombé

## FORCES ARMÉES CONGOLAISES

## L'agriculture retenue parmi les activités militaires de 2022

Le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a fait le 18 février à Brazzaville une communication relative à la planification des activités de l'armée courant cette année, en toile de fond l'agriculture, la loi de finances, la vaccination contre la covid-19, le processus électoral, la bascule des unités vers les nouvelles casernes et les orientations du chef suprême des armées.

Face aux officiers supérieurs, le ministre de la Défense nationale leur a demandé de s'inspirer des lignes directrices du Plan national de développement, de la loi organique relative aux lois de finances, du programme d'action du gouvernement, du programme d'actions prioritaires du ministère de la Défense nationale, ainsi que des orientations du chef suprême des armées, lors de la prise d'armes du 28 janvier dernier.

« En ce qui concerne le Plan national de développement 2022-2026, son orientation générale conforme notre mission traditionnelle de renforcer la défense et de garantir la libre circulation des personnes et des biens », a indiqué le ministre Charles Richard Mondjo.

Les lignes directrices liées à la loi organique relative aux lois de finances consisteront pour les militaires à garantir la cohérence de l'ensemble des actions sur la base des objectifs précis, arrêtés en fonction de l'intérêt général et des résultats attendus justifiant l'allocation des crédits et s'inscrivant

dans une démarche participative, collégiale, solidaire et transverse.

Quant au programme d'actions prioritaires du ministère de la Défense nationale, il demeure d'actualité par rapport à la communication qui avait été faite, le 20 juillet 2021, par le ministre de la Défense nationale et qui tire sa substance du programme d'actions du gouvernement.

Insistant sur la planification des activités de l'armée en 2022, le ministre Charles Richard Mondjo a réitéré aux militaires les orientations du président de la République, chef suprême des armées, à savoir la participation au développement de l'agriculture, la sécurisation des élections législatives et locales, la participation à la sensibilisation à la vaccination et l'occupation des nouvelles casernes.

Concernant les actions prioritaires à court et à moyen terme relatives aux orientations du chef suprême des armées, le ministre a insisté sur la mise en place du génie militaire, la réalisation des effets du soutien de l'homme, la sécurisa-

tion des frontières liquides, le respect des engagements à l'international en matière de formation et d'acquisition des équipements, le maintien de la disponibilité technique opérationnelle des matériels et équipements, la consolidation et l'aménagement des infrastructures et l'exercice de la gouvernance au sein du ministère de la Défense nationale.

« J'attends une forte impulsion visant à finaliser toutes les politiques sous-sectorielles afin d'élaborer la stratégie sectorielle du ministère de la Défense nationale pour asseoir son ancrage dans la stratégie nationale », a indiqué le ministre Charles Richard Mondjo.

La mise en oeuvre de l'orientation relative à la participation au développement de l'agriculture relève de plusieurs interrogations sur la nature des ressources humaines, matérielles et financières, a notifié le ministre de la Défense nationale. En revanche, le ministre Charles Richard Mondjo a rappelé que cela pourrait être aperçu pour « le développement de l'agriculture dans les casernes et l'insertion d'un volet d'agriculture

intensive dans le développement du génie civil militaire ».

Il a demandé aux officiers de capitaliser les expériences des zones militaires n°1 Pointe-Noire, n°3 Gamboma et celles des autres pays de la région qui disposent de bataillons agricoles dans leur génie militaire. « Je demande au chef d'état-major général de conduire, pour les Forces armées congolaises, la réflexion sur la mise en oeuvre de cette orientation », a-t-il instruit.

Sur le plan sanitaire, le ministre s'est félicité de la capacité des militaires à accompagner le gouvernement à atteindre l'immunité collective dans le pays à travers la vaccination. Il a cependant engagé le comité de pilotage de la vaccination à concevoir une campagne de sensibilisation, avec de nouveaux objectifs, définis en collaboration avec le comité technique de riposte contre la covid-19.

Pour mener les missions essentielles à la vie démocratique du pays, notamment la sécurisation du processus électoral, le ministre de la Défense nationale a indiqué : « Les expériences

antérieures, dans le cadre de la sous-commission sécurité de la Commission nationale électorale indépendante et de la posture permanente de sûreté, devront vous aider ».

S'agissant de l'orientation sur la bascule des unités vers les nouvelles casernes, le ministre Charles Richard Mondjo a demandé au groupe de travail multisectoriel mis en place le 31 juillet 2021, de finaliser la mission confiée devant conduire à l'occupation des dites casernes. Plusieurs autres annonces ont été faites par le ministre dans le cadre des orientations pour l'an 2022, notamment la création de la direction des études et de la planification au cabinet du ministère et la direction centrale du génie, la revue des effectifs de la marine nationale et de l'armée de l'air, la finalisation des statuts particuliers des personnels, l'établissement de cartographie et l'opérationnalisation du centre autonome de décompte de la solde.

Enfin, le ministre Charles Richard Mondjo a suggéré qu'une réflexion soit menée pour le fonctionnement effectif des tribunaux militaires.

Fortuné Ibara

## CONTRÔLE PARLEMENTAIRE

# Des députés s'imprègnent du fonctionnement de la direction de la sécurité civile

Le président de la Commission défense et sécurité de l'Assemblée nationale, Henri Zoniaba Ayimessone, a promis le 18 février de présenter les difficultés rencontrées par la direction de la Sécurité civile à la chambre basse du Parlement afin que le gouvernement prête attention à cette structure.

Les députés membres de la Commission défense et sécurité, conduits par leur président Henri Zoniaba Ayimessone, ont eu un échange avec le commandant de la sécurité civile, le général de police Albert Ngoto, afin de s'imprégner du fonctionnement de cette structure.

La descente des députés dans cette direction a permis également de toucher du doigt les réalités de la structure et de se rendre compte des difficultés auxquelles elle est confrontée. Parmi celles-ci, figurent le manque de personnel, la vétusté du matériel et bien d'autres.

La visite s'est inscrite dans le cadre de la mission de contrôle pour faire la connaissance de la direction de la sécurité civile. Elle a concerné le centre de traitement et d'alerte, le

centre de vaccination contre la covid-19 et l'infirmerie.

La délégation de la Commission défense et sécurité de l'Assemblée nationale a suivi les présentations de la structure, d'un échantillon des engins de secours et des matériels faites par le commandant de police de l'unité polyvalente de la sécurité civile, Richard Boloho.

Interrogé sur l'implication de la sécurité civile en période de crise sanitaire, le président de la Commission a félicité les cadres de cette structure du travail abattu. Il a rappelé que la direction de la sécurité civile a donné le meilleur d'elle-même en cette période de la pandémie à coronavirus en sauvant des vies. « Nous avions suivi, à travers les médias, comment les concitoyens ont eu



la vie sauve grâce aux services des sapeurs-pompiers. De notre côté, étant qu'élu du peuple, nous allons regarder comment présenter la situation à l'Assemblée afin que le gouvernement

Les députés suivant la présentation de la direction de la sécurité civile/Adiac traite leur situation », a-t-il indiqué Henri Zoniaba Ayimessone. Pour le commandant de la sécurité civile, le général de police Albert Ngoto, la visite des parlementaires a été reconfortante. Selon lui, la délégation a promis de faire un plaidoyer auprès des autorités compétentes afin que leurs regards soient fixés sur sa structure.

**Lydie Gisèle Oko**

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

# L'Unoc se fixe de nouvelles ambitions

L'Union nationale des opérateurs économiques du Congo (Unoc) se donne de nouveaux objectifs de développement du pays. Son président, Jean Daniel Ovaga, a dévoilé les défis à relever, le 18 février à Brazzaville, lors d'un atelier de lancement de la dynamique de l'Unoc.



Jean Daniel Ovaga, le directeur de cabinet et l'ambassadeur du Maroc au Congo/Adiac

Le Congo a signé un moratoire de dix ans pour intégrer la zone de libre-échange continentale à l'horizon 2030, pour un montant de 2500 milliards F CFA, soit 250 milliards l'année, a indiqué Jean Daniel Ovaga. L'Unoc entend saisir cette opportunité pour jouer pleinement sa partition dans le développement du Congo, en sa qualité d'organisation patronale.

Pour ce faire, l'Unoc a élaboré une nouvelle feuille de route pour appuyer le Plan national de développement (PND)2022-2026 incluant de nouvelles stratégies d'intervention du secteur privé à court, moyen et long terme. L'atelier organisé à cet effet a permis aux experts, conseillers et responsables de l'Unoc de bien expliquer aux adhérents et aux opérateurs économiques cette nouvelle vision afin qu'ils l'assimilent.

« L'objectif de cet atelier est de faire intérioriser aux opérateurs économiques et adhérents la nouvelle vision de l'Unoc. Nous voulons désormais travailler sur la base de la nouvelle vision

définie par notre organisation patronale, en vue de rendre nos adhérents compétitifs, parce que dans neuf ans, le Congo va intégrer la zone de libre-échange continentale », a expliqué Achille Borgia Mbon, vice-président de l'Unoc, chargé des relations extérieures et de la coopération.

Détaillant la feuille de route de l'Unoc, Jean Daniel Ovaga a précisé que celle-ci repose sur sept axes prioritaires, lesquels intègrent les aspirations du nouveau PND. L'Unoc œuvrera, entre autres, à améliorer l'environnement et le climat des affaires au Congo, avec l'objectif de conquérir un meilleur classement du pays sur Doing Business.

Le patronat congolais va militer aussi, selon son président, pour l'obtention du financement des entreprises privées, afin de leur garantir un meilleur épanouissement. Son action prioritaire consistera également à développer l'économie numérique, considérée de nos jours comme le fer de lance de l'économie mondiale. « Notre défi

consistera à développer le secteur agricole, en passant de la production à la transformation de la matière première. L'objectif étant de lutter pour la sécurité alimentaire, l'un des leitmotivs du gouvernement. Car si nous ne prenons garde, le Congo risque d'être relégué au second plan. Les opérateurs économiques sont donc interpellés à ce propos », a souligné Jean Daniel Ovaga.

Ouvrant les travaux de l'atelier, le directeur de cabinet de la ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel, Prince Bahamboula, a rassuré l'Unoc de l'appui multiforme de la ministre et du gouvernement dans la mise en œuvre de sa nouvelle feuille de route. Rappelons que Jean Daniel Ovaga a été élu président du patronat congolais, le 11 novembre 2021, après le décès inopiné, le 1er novembre de la même année, de El Hadj Abdoulaye Djibril Bopaka, des suites du coronavirus.

**Firmin Oyé**

## FORMATION DES JEUNES

# La Banque mondiale satisfaite de l'exécution du PDCE

Le directeur sectoriel de l'éducation à la Banque mondiale, Halil Dundar, a exprimé sa satisfaction lors de la visite, le 18 février, du Centre d'éducation, de formation et d'apprentissage des métiers du bâtiment où les jeunes Congolais sont affectés par le Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE), afin de suivre gratuitement les diverses formations. Cette visite lui a permis de constater l'effectivité puis les modalités de formation.



Les membres de la délégation en pleine visite/Adiac

Après le déploiement des jeunes dans les centres et ateliers de formation, l'heure est maintenant au suivi et inspection des activités. Les experts de la Banque mondiale ont, en effet, initié des descentes sur le terrain pour s'imprégner de l'évolution et de l'exécution du PDCE.

« L'objectif de la visite consistait à voir comment les activités se déroulent, notamment la qualité des formations et la motivation des apprenants. Nous sommes très heureux de constater les efforts du gouvernement dans la formation de ces jeunes. Tout va bien », a indiqué Halil Dundar.

Financé par la Banque mondiale, le PDCE prend actuellement en charge 5000 jeunes Congolais qui suivent des formations en couture, coiffure, broderie, pâtisserie, arboriculture, aviculture, cuisine. Il y a aussi le service de restauration, la transformation des produits carnés-laitiers et halieutiques, ainsi que des produits végétaux. De même, des filières de mécanique-automobile, chaudronnerie, froid en installation domestique, électricité du bâtiment, maçonnerie et autres sont concernées.

Notons que ce projet contribue pleinement à l'épanouissement et l'autonomisation des jeunes en leur formant puis leur offrant de l'emploi. Certains jeunes issus des formations du PDCE sont, d'ailleurs, retenus formateurs dans cette cohorte.

**Rude Ngoma**

## DÉCLARATION DE PATRIMOINE

# Seize nouveaux assujettis devant la Cour suprême

Seize nouveaux déclarants dont les présidents des institutions, des parlementaires et diplomates ont accompli, le 18 février à Brazzaville, leur obligation constitutionnelle en déposant, lors d'une audience spéciale, leurs déclarations de patrimoine à la Cour suprême.

La série des audiences spéciales de déclaration de patrimoine s'est poursuivie vendredi au Palais de justice de Brazzaville. Parmi les déclarants à la première audience de 2022, l'on note la présidente du Conseil économique, social et environnemental, Emilienne Raoul; le président du Conseil supérieur de la liberté de communication, Philippe Mvouo; le deuxième vice-président du Sénat, Alphonse Boudoneza; la présidente de la Commission environnement et développement durable de l'Assemblée nationale, Marie-Jeanne Kouloumbou; et le président de la Commission affaires étrangères et coopération du Sénat, Gabriel Oba-Apounou.

L'On note également la présence du secrétaire général de la primature, Jean-Philippe Ngakosso, les hauts commissaires, les directeurs de cabinet des ministres, les vice-présidents des conseils départementaux et municipaux de Brazzaville et de la Cuvette- Ouest ainsi que l'ambassadeur du Congo auprès des Nations unies, Lazare Makaya-Safouesse.

Le président du Conseil supérieur de la liberté de communication, Philippe Mvouo, re-



Une vue des déclarants / Adiac

vient sur le geste qu'il a posé. « *Lorsqu'on exerce les missions d'Etat au très haut niveau, il est donc une obligation constitutionnelle et un devoir de citoyen de pouvoir respecter la loi dans toutes ses dispositions. Et aujourd'hui, je réponds à cette obligation, à cette disposition de la loi et je sors de cette audience totalement satisfait d'avoir accompli mon devoir,*

a-t-il déclaré.

Le procureur général près la Cour suprême, Gilbert Mouyabi, dans son réquisitoire, a félicité le travail réalisé par les deux chambres du Parlement dans l'examen et l'adoption de la loi portant instituant de la déclaration de patrimoine. Il a rappelé que la déclaration de patrimoine vise la moralisation de la vie publique en vue d'une

bonne gouvernance dans le pays. « *Bien que vous ne gérez pas les deniers publics, vous exercez une influence considérable sur la manière dont ils sont utilisés, notamment par les contrôles parlementaires, le contrôle de l'exécution du budget, le vote du budget, le contrôle de l'action gouvernementale* », a souligné Gilbert Mouyabi.

Réceptionnant les déclarations, le premier président de la Cour suprême, Henri Bouka, s'est félicité du fait que les assujettis se présentaient de plus en plus devant cette juridiction pour se conformer à la loi. « *Mais tous ceux qui s'arrêteraient simplement à ce formalisme, quoiqu'important, n'auront pas compris le message profond que le constituant primaire lui-même et par la suite le législateur et le gouvernement ont voulu passer à travers l'obligation ainsi édictée* », a-t-il rappelé.

Selon lui, le message contenu dans l'obligation pour chaque assujetti de faire la déclaration de son patrimoine est une invite au changement de chacun dans la relation entre lui et l'exercice de la haute fonction publique assumée. « *Le message qui nous est adressé à travers les textes est donc un message d'intégrité morale et éthique dans notre relation avec la chose publique. Il ne s'agit pas d'encourager les maîtres de la cabale ; la cabale n'a jamais été le propre des grands hommes. Il ne s'agit pas non plus d'encourager les ragots et les intrigues. Cela n'honore point ceux qui s'y adonnent* », a poursuivi Henri Bouka.

**Parfait Wilfried Douniama**

## LE FAIT DU JOUR

# Politique intérieure

La guerre russo-ukrainienne a-t-elle été différée à plus tard ou était-ce une façon pour Moscou de montrer les muscles devant la menace que représenterait aux yeux du Kremlin une éventuelle adhésion de son voisin à l'OTAN ? Montrer les muscles et ensuite dire : « Voyez-vous, nous n'avons pas intérêt à nous tirer dessus alors qu'il nous suffirait de nous entendre sur l'essentiel, à savoir que vous n'avancez pas trop les limites de votre champ d'influence, et je me tiendrai à bonne distance pour l'intérêt de notre défense commune » ?

Retenons toutefois que cette guerre annoncée pour éclater le mercredi 16 février n'a pas eu lieu. Peut-être même qu'elle ne le sera pas dans un proche avenir. L'Occident sait à quel point un conflit armé de grande échelle avec la Russie n'arrangerait les affaires de personne ; les autorités russes savent elles-

mêmes qu'elles ne s'en tireront pas à bon compte de s'opposer à tout le monde. Le retrait des unités combattantes russes amassées à la frontière avec l'Ukraine a amorcé un lent retrait, a-t-on appris. Prudentes, les chancelleries occidentales concernées ont salué un « bon » signe de Moscou ; la population civile ukrainienne apeurée peut enfin souffler.

S'il se confirme, le retour à la maison des soldats russes signerait aussi celui dans leurs studios respectifs de toutes les caméras braquées sur le sujet, et le retour à plein temps à la politique intérieure pour les chefs d'Etat et de gouvernement que la tension entre Kiev et Moscou avait éloignés ces dernières semaines de leurs occupations nationales. Le président français, Emmanuel Macron, a été en première ligne à travers une diplomatie offensive d'apaisement, volant d'une capi-

tale à l'autre des pays impliqués directement ou non dans la tourmente de ce conflit.

Kiev, Moscou, Berlin ont accueilli le dirigeant français pour cela. Au locataire de la Maison Blanche, Joe Biden, il a transmis les mêmes vœux de désescalade sur le front russo-ukrainien. Ceci dit, Emmanuel Macron et son homologue américain ont bien des rendez-vous intérieurs cruciaux. Le premier attend de déclarer sa candidature à l'élection présidentielle du mois d'avril prochain où il souhaite briguer un second mandat ; le second devra consolider le socle de son pouvoir et les assises du parti démocrate dont il est issu, en vue des élections de la mi-mandat prévues le 6 novembre prochain.

A un certain moment, la politique internationale, quand elle vous livre quelques chats à fouetter,

fait oublier les défis intérieurs. Si l'on voit bien, ils comptent le plus, globalement dans l'accomplissement d'un mandat présidentiel. Mais les « grands » de ce monde ont souvent besoin de se projeter à l'extérieur et montrer à leurs concitoyens qu'ils sont des nations puissantes. La retombée des tensions chez les Russes et les Ukrainiens pourrait, dans une certaine mesure, être vécue chez ceux qui en avaient fait un plan de « com » quotidien comme la perte d'un interlocuteur de poids car ils ne sauront plus à qui parler.

Enfin, ce jugement est tout à fait relatif car en France comme aux Etats-Unis, les semaines et les mois à venir seront aussi accaparants pour Emmanuel Macron et Joe Biden que l'ont été les jours où cette guerre des mots entre Moscou et Kiev a failli embraser l'est de l'Europe.

**Gankama N'Siah**

## ZONE ÉCONOMIQUE SPÉCIALE DE MALOUKOU

# La BADEA va investir 50 millions de dollars

L'accord de financement de cinquante millions de dollars, soit environ 28,8 milliards FCFA, a été dévoilé lors de la récente visite à Brazzaville de Sidi Ould Tah, le directeur général de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA). Le prêt est destiné exclusivement à la Zone économique spéciale (ZES) de Maloukou, avec un taux d'intérêt bas entre 1,5 à 2,5%.

Le protocole d'accord de financement pour la réalisation de la ZES de Maloukou avait été signé le 11 juillet 2021. En raison des restrictions sanitaires de la covid-19, la partie congolaise et sa partenaire la BADEA ne s'étaient pas retrouvées depuis là en présentiel pour la signature physique des documents. L'échange des parapheurs a finalement eu lieu le 14 février entre le ministre des Finances, Rigobert Roger Andely, et Sidi Ould Tah. Au cours de la rencontre symbolique, les deux hommes ont planché sur les conditions d'exécution de l'accord de financement. « Cet accord ne couvre que la seule ZES de Maloukou. Ce n'est qu'un premier pas, comme le dit le chef de l'État Denis Sassou N'Guesso, un long voyage commence toujours par le premier pas. Avec le directeur général de la BADEA, nous avons aussi examiné les possibilités de coopération future dans des domaines divers comme la santé, et dans le financement pour la réalisation des autres ZES », a indiqué Rigo-



bert Roger Andely.

Le ministre des Finances a salué le renforcement du partenariat de la banque arabe dont le siège est basé à Khartoum, au Soudan. Créée en 1973, la BADEA

est un organisme financier ayant pour objectif d'être une banque mondiale pour les pays africains. Elle vise à contribuer au développement économique des pays arabo-africains aux niveaux

économique, financier et technique. Celle-ci dispose en son sein du système de financement des exportations de la BADEA pour faire la promotion des exportations à partir des pays arabes vers

les pays africains.

Concernant la ZES de Maloukou, au nord de Brazzaville, le site dispose d'une réserve foncière importante, combinant la zone industrielle Asperbras, un parc d'activités et une nouvelle ville destinée à accueillir les employés de la ZES, leurs familles, ainsi que la population drainée par les activités induites. Les autorités congolaises y ont prévu diverses activités, notamment la dynamisation de la filière des palmeraies (transformation de l'huile de palme, par exemple, en huile alimentaire et en savon) ; l'horticulture (fleurs, fruits et légumes) ; les matériaux de construction (ciment, granulats, briques/carreaux) ; le développement des activités de logistique (transport, conditionnement, stockage).

Une seconde vague des activités sera centrée sur les énergies renouvelables, avec la production de bioéthanol de sucre de canne et du biodiesel d'huile de palme ; la recherche et les services financiers.

Fiacre Kombo

**« Cet accord ne couvre que la seule ZES de Maloukou. Ce n'est qu'un premier pas, comme le dit le chef de l'État Denis Sassou N'Guesso, un long voyage commence toujours par le premier pas. Avec le directeur général de la BADEA, nous avons aussi examiné les possibilités de coopération future dans des domaines divers comme la santé, et dans le financement pour la réalisation des autres ZES »**

## INONDATIONS

# Une enveloppe supplémentaire des Etats-Unis en faveur des femmes sinistrées

Le conseiller politique de l'ambassade des Etats-Unis au Congo, Christopher Chirm, a annoncé lors d'un échange avec la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Irène Mboukou-Kimbatsa, la mise à disposition, très prochainement, d'une enveloppe dédiée à l'acquisition des kits d'hygiène destinés à environ 5000 femmes sinistrées et à d'autres opérations d'assistance aux victimes des inondations. Afin d'anticiper les prochaines inondations et d'éviter les retards dans le déploiement de l'assistance humanitaire, les deux parties ont conve-



nu, avec l'appui d'autres partenaires, de mettre en place un plan opérationnel.

Ce plan en deux volets permettra d'assurer la veille sur les inondations et de

pré-positionner l'assistance humanitaire dans les zones à risque d'inondation.

Il convient de rappeler qu'il y a quelques jours, dans le cadre de l'assistance humanitaire, les Etats-Unis ont apporté une enveloppe de 400 000 dollars, soit 229 000 000 FCFA en faveur des sinistrés des inondations au nord du pays. Cette enveloppe permettra de fournir l'assistance humanitaire à environ 11 000 personnes. Sa gestion est assurée par le Programme alimentaire mondial et Caritas, opérateurs choisis pour assurer l'assistance à la population sinistrée. Le ministère, de son côté, assurera le suivi de la mise en œuvre des actions liées à cette assistance humanitaire.

Rominique Makaya

## MEURTRE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT DE LA BOUENZA

## Les coupables punis par la loi

Cinq ans de réclusion criminelle pour les uns, travaux forcés à perpétuité pour les autres accusés reconnus coupables d'homicide volontaire commis sur la personne de Ferdinand Itoua Dicka, alors secrétaire général du département de la Bouenza dans la nuit du 30 au 31 août 2021 à Madingou, tel est le verdict rendu par le tribunal de grande instance de cette ville, le 18 février.

Clèbe Bissombolo, Fabrice Ngoma, Glody Samba sont coupables du crime d'homicide volontaire commis sur Ferdinand Itoua Dicka, mis à leur charge. Respect Maboungou Ngoma et Aubry Nzelomona, pour leur part, sont coupables du crime de complicité d'homicide volontaire et de vol.

« En répression, leur faisant application de la loi, condamne Respect Maboungou Ngoma, Aubry Nzelomona à la peine de 5 ans de réclusion criminelle. Clèbe Bissombolo, Fabrice Ngoma et Glody Samba à la peine des travaux forcés à perpétuité », a déclaré Anselme Ndouadi, vice-président de la Cour d'appel de Dolisie, en présence notamment du ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfrid Bininga, au Tribunal de grande instance de Madingou, dans la



Les coupables à la barre

circonscription judiciaire de la Cour d'appel de Dolisie.

Par ailleurs, les coupables paieront aux ayants droit la somme de 90 millions FCFA à titre de dommages et intérêts. Il convient de rappeler que sur

les cinq accusés, trois se sont présentés à la barre. Les deux autres, notamment Fabrice Ngoma et Glody Samba sont en cavale. Un mandat d'arrêt a été lancé à leur encontre.

En rappel, le secrétaire général

du département de la Bouenza avait été retrouvé mort dans sa maison, à Madingou, dans la nuit du 30 au 31 août dernier, mains et jambes liées et la bouche bandée. L'affaire avait fait un tollé dans le pays et une

enquête policière avait été diligentée.

« Lorsque nous sommes arrivés cette nuit-là, nous avons ouvert la porte centrale pendant qu'il dormait. N'ayant pas retrouvé quelque chose d'important au salon, nous avons défoncé la porte de la chambre avec l'arrache-clous. Confiant de son gabarit, il a pensé nous combattre, mais nous lui avons dit que nous n'étions pas venus pour le tuer, plutôt pour lui dérober de l'argent. Hélas, il s'était entêté. Nous l'avions donc immobilisé avant de le ligoter les jambes et les bras, puis bandé sa bouche avec ses propres draps. Dommage, dans sa chambre, nous n'avions trouvé que la somme de 185 000 F CFA », avouait Clèbe Bissombolo, lors de l'interpellation par les services de police.

Rominique Makaya

## POOL

## Le nouveau Centre de santé intégré de Loumo mis en service

Les clés du Centre de santé intégré (CSI) « Marie-Bayinga » ont été officiellement remises récemment au gouvernement, au cours d'une cérémonie à Loumo, dans le département du Pool. La construction du CSI et son équipement ont été financés à hauteur de 275,4 millions FCFA par la Fondation Rosalie-Matondo pour le bien-être de tous.



Le nouveau CSI construit sur une superficie de 16 791 m<sup>2</sup> est composé de cinq bâtiments, dont le bâtiment A abritant les services de la médecine générale et de la chirurgie, le bâtiment B réservé aux services de la maternité et de la pédiatrie et trois autres bâtiments destinés au logement des médecins et le reste du personnel. À ajouter que l'ouvrage est doté d'un forage et d'une bache à eau de 30 000 litres.

Ce CSI va soulager tant soit peu la population de Loumo (environ 5000 habitants) et les 42 villages qui composent la localité. Mieux, la structure est équipée d'un bâtiment Médecine générale et chirurgie de quatre salles d'hospitalisation, d'une salle de chirurgie, d'une salle de stérilisation, d'une salle de soins, d'une

pharmacie..., de même que le bâtiment Maternité et pédiatrie avec une salle d'accouchement, d'un bloc opératoire, d'un laboratoire, d'une salle de garde, de deux salles d'hospitalisation, d'une pharmacie...

Pour la présidente de la fondation qui porte son nom, la ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, la mise en service du SCI « Marie-Bayinga » est la preuve de l'engagement humanitaire et de la solidarité agissante des filles et fils originaires de Loumo, ainsi que des donateurs qui ont contribué à la construction de la structure sanitaire.

« La Fondation croyait à un moment s'aventurer dans un labyrinthe dont l'issue était inenvisageable au regard du

L'un des bâtiments du CSI de Loumo/DR niveau apurant du budget d'investissement que nécessitait la construction du CSI et le contexte difficile de la crise sanitaire de covid-19. C'était sans compter l'engagement des dignes filles et fils de Loumo, des bons samaritains qui, la main au cœur, n'ont ménagé aucun effort pour contribuer à l'édification de ce CSI et dont nous sommes tous fiers », s'est réjouie Rosalie Matondo.

Il faut préciser que les clés du nouveau CSI ont été remises symboliquement par la présidente de la fondation au ministre de la Santé, Gilbert Mokoki, en présence du préfet du Pool, Georges Kilebe, et des notables de la localité.

Fiacre Kombo

## MISE EN ŒUVRE DU PDDR

## Le gouvernement appelé à respecter ses engagements

Les parlementaires originaires du département du Pool ont souligné, le 17 février à l'issue d'une réunion avec le Haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, Euloge Landry Kolélas, la nécessité pour le gouvernement de mobiliser les deux milliards FCFA comptant pour sa contrepartie dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de désarmement, démobilisation et réintégration (PDDR).

Disponible depuis le 31 août 2018, le PDDR pour le département du Pool est chiffré à 8 milliards 300 millions FCFA dont 6, 3 milliards seront financés par les partenaires au développement. Le but étant de contribuer à la consolidation de la paix à travers l'amélioration de l'environnement sécurité dans le Pool après le conflit armé de 2016-2017.

Cette rencontre, présidée par le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, a permis aux participants d'esquisser quelques pistes afin d'inciter le gouvernement à honorer ses engagements. « Cette situation ne concerne pas seulement le Pool, c'est un problème national. Le gouvernement s'était engagé pour mobiliser les deux milliards FCFA de sa contrepartie, les partenaires devraient financer à hauteur de 6, 3 milliards FCFA. Il faudrait que le gouvernement puisse chercher cette somme parce que c'est la paix qui est mise en jeu. La paix n'a pas de prix. Nous devons voir avec le gouvernement comment mobiliser ces fonds afin de consolider la paix dans le pays », a expliqué le député Isaac Follo, originaire du Pool.

Le sénateur Ludovic-Robert Miyouna s'est, quant à lui, félicité de la qualité des échanges qui ont meublé cette réunion. « Si les parlementaires originaires du Pool se sont retrouvés, c'est pour continuer cette réflexion, échanger, voir éventuellement comment faire pour que la mobilisation des ressources arrive plus rapidement. L'échange a été très fructueux, je pense qu'il y aura des répercussions par rapport à cela », a-t-il déclaré.

Notons que la contrepartie du gouvernement, inscrite dans les budgets de l'Etat exercices 2018 et 2019 n'a jamais été débloquée, ont souligné les parlementaires originaires du Pool.

Parfait Wilfried Douniama

## GRANDES CHANCELLERIES FRANCOPHONES

# Les pays membres insistent sur la promotion des valeurs de solidarité et de paix

La réunion de la dixième conférence internationale des grandes chancelleries francophones s'est tenue du 9 au 12 février à Dakar, au Sénégal, afin de dynamiser les institutions des pays membres à travers la promotion de l'excellence et des valeurs de mérite, de travail, d'intégrité et de paix.

Sur le thème « La sanction du mérite et de l'excellence, rôle des grandes chancelleries », les travaux ont été ouverts par le grand maître de l'ordre du Lion du Sénégal, le président Macky Sall, qui a insisté sur les valeurs de solidarité et d'engagement. « *En mettant votre expérience professionnelle exemplaire au service de la réflexion collective sous la sanction du mérite et de l'excellence, vous faites le choix de servir davantage notre espace commun, la francophonie, et ses valeurs de solidarité et d'engagement* », a indiqué le président Macky Sall.

« *Votre session contribuera à améliorer, dans la durée, nos systèmes de distinction nationale et la qualité de leurs ressources humaines pour un meilleur choix des futurs candidats aux décorations* », a-t-il poursuivi.

Par ailleurs, le grand chancelier des ordres nationaux du Congo et président en exercice sortant de la conférence, Norbert Okiokoutina, a rappelé : « *La tenue des assises*



de Brazzaville a permis l'adoption de la charte de la conférence internationale des grandes chancelleries francophones, devant régir désormais notre espace ».

Le dirigeant de la grande chancellerie de l'ordre national du Lion du Sénégal, Meissa Niang, dont le pays assure au sortir de cette édition la présidence de la conférence internationale des grandes chancelleries francophones, a quant à lui indiqué : « *Le thème de cette importante rencontre s'impose à*

*nous, grandes chancelleries, de manière pertinente et nécessaire des solutions immédiates et concertées* ».

Plusieurs autres temps forts ont marqué les travaux de cette 10e conférence intervenue après la 9e tenue au Centre international de conférence de Kintélé, au Congo, en juin 2019. Il s'agit notamment de la réunion des experts, des interventions des grands chancelliers ou de leurs représentants, des communications des experts sur le thème (dont

*Vue partielle des invités à la conférence Adiac* trois universitaires et trois officiers généraux), de l'admission de la Guinée équatoriale comme membre à part entière de la conférence, de la désignation du grand chancelier de l'ordre national du Lion du Sénégal comme président en exercice de la conférence pour un mandat de deux ans, de l'examen et de l'adoption des motions, recommandations et du rapport général de la conférence.

Il sied de rappeler qu'en marge de la conférence, les grands

chancelliers ont été reçus par le président Macky Sall et des visites ont été organisées au profit des délégations, notamment à l'île de Gorée, au Musée des civilisations noires africaines et au musée Léopold-Sédar-Senghor. La conférence internationale des grandes chancelleries francophones se tient tous les deux ans dans un pays membre. L'édition de Dakar qui devait se tenir en 2021 avait été décalée à cause de la crise sanitaire. La première conférence s'était tenue en 2003 au Burkina Faso. La prochaine se tiendra en 2023 en Guinée Conakry, pays qui devra choisir le thème de la rencontre.

Y ont pris part les grandes chancelleries des pays membres (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Congo démocratique, Côte d'Ivoire, France, Niger, Sénégal, Tchad, Togo) ainsi que des pays observateurs et invités comme Cap-Vert, Guinée Bissau, Gambie et Mauritanie. Par ailleurs, le Gabon, la Guinée, le Mali et la Principauté de Monaco n'ont pas pris part à cette conférence.

**Fortuné Ibara**

## COMMÉMORATION

## La jeunesse vénézuélienne célèbre « Février rebelle »

La célébration qui s'étale tout au long de ce mois s'est déroulée, à Brazzaville, en différé le 14 février au salon Simon-Bolivar-Hugo Chavez dans l'enceinte du lycée Chaminade, en présence de l'ambassadeur de la République bolivarienne du Venezuela, Anibal José Marquez Munoz.

« *Aujourd'hui est un jour particulier. Nous commémorons un jour spécial, non seulement pour le peuple du Venezuela mais aussi pour tous ceux et toutes celles qui luttent pour l'égalité des peuples, la dignité de ceux qui mènent ce combat* », a déclaré Gloryck Makaya, enseignant d'espagnol au Salon Simon-Bolivar-Hugo-Chavez. Considéré comme étant le jour de la dignité nationale, a poursuivi Gloryck Makaya, le 4 février a marqué le début d'une nouvelle ère en ouvrant la porte aux grands changements qu'a connu le Venezuela, notamment le retour à la dignité et à la souveraineté des peuples, la redistribution des ressources, l'accès de tous aux meilleurs

soins de santé...

« *Le 4 février 1992 était la première insurrection populaire contre le nouveau monde unipolaire. Ce jour avait ouvert la voie à l'espoir de tout un peuple...* »

», a souligné Gloryck Makaya. Prenant la parole, l'ambassadeur de la République bolivarienne du Venezuela, Anibal José Marquez Munoz, au nom du peuple bolivarien et au nom du président Nicolas Maduro, a remercié le lycée Chaminade, parce que plusieurs milliers de générations d'étudiants sont déjà passés dans ce salon Simon-Bolivar-Hugo-Chavez, situé au sein de ce lycée. Le conseiller du secrétaire général de l'Organisation des pays pétroliers africains (Appo), Loguelko Bakamba, a pour sa



part félicité l'ambassade du Venezuela pour cette initiative combien louable.

A l'issue de la cérémonie, la surveillante générale du lycée Joseph-Chaminade, Claire Sabine Mahoukou, a indiqué que la célébration de cette journée est si fructueuse car elle permet de constater l'action que l'ambassade du Venezuela mène au Congo

à travers l'apprentissage de la langue espagnole. « *Aujourd'hui, l'ambassade a fait des réels efforts que ce cours soit désormais parrainé par l'Appo. C'est un grand pas vers une formation assurée pour la jeunesse congolaise. C'est un grand honneur pour le lycée Chaminade d'abriter ce cours. Nous*

*Les apprenants de la langue espagnole/Adiac sommes si honorés d'être choisis de tous les lycées de Brazzaville et nous sommes très heureux de leur ouvrir nos portes. Nous osons croire que ces jeunes formés seront utiles dans les lycées du Congo du fait de l'insuffisance du corps professoral en espagnol dans notre pays* », a-t-elle déclaré.

**Bruno Okokana**

## NÉCROLOGIE

Djason Philosophe, la famille et les enfants Mobassi ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, oncle et grand-père Antoine Mobassi «Backus-chef», enseignant et ancien chef de service à l'INRAP, survenu le 7 février 2022 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis n° 113 rue Oboya à Talangaï (Rfce général Adoua).

La date et le programme de l'inhumation seront communiqués ultérieurement. «Que l'âme de notre cher papa repose en paix».



## IN MEMORIAM



Grégoire Essende Obou  
21 février 2021 - 21 février 2022.  
Voici un an que Dieu te rappelait à lui, Rock Ngassakys, les familles Essende, Ingoulou, Ikiemou et la veuve Essende Ngassaki gardent de toi, ta gentillesse, ta générosité et surtout ton amour envers les autres.  
Que puisse ton âme se reposer en paix et ton souvenir inoubliable dans les coeurs de ceux qui t'ont aimé et qu'ils aient une pensée pieuse en ta mémoire.  
Ainsi, pour marquer se souvenir, une messe d'action de grâce sera dite en l'église Saint-Jean-Baptiste de Talangaï à 6h 15 précise suivi d'un dépôt de gerbes de fleurs sur la pierre tombale. Un apéritif sera donné au domicile familiale.

MM. Kouenzé Edouard, Yombi, Ongagna, Okemba Henry et les enfants Ongagna ont la profonde douleur d'informer Djeif Ayessa Ndinga à Pointe-Noire, Alphonse Aya, Bernard Tséke-Tséke, Mme Atsono Agnès, Mboulé Elemba tous à Makoua, Henriette Ossona dans la Sangha et Casimir Itoua (Okougou Niama) au village Issabi sur l'axe Owando-Makoua, les amis et connaissances du décès de leur frère, oncle, père Jean Rigobert Ongagna, alias vieux Rigo, Koubou-Koubou (le couteau) ancien chef de service section Bâtiment au CFCO de Brazzaville, admis à la retraite, survenu le 15 février 2022 au CHU de Brazzaville.  
La veillée mortuaire se tient au n°201 de la rue Moukoulou à Talangaï. (Rfce : arrêt boulangerie vers l'école 18 mars, quartier petit chose).  
La date et le programme de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.



# LIBRAIRIE

## LES MANGUIERS

**Un Espace de Vente:**



Une sélection unique de la  
**LITTÉRATURE CLASSIQUE**  
*(africaine, française et italienne)*

**Des :** Essais, Bandes dessinées,  
Philosophie, etc.



**Un Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**  
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace  
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso  
immeuble les manguiers (Mplla) Brazzaville République du Congo

**Ouvert**  
de 10h00 à 18h00 du  
LUNDI au VENDREDI



## FORMATION

## Des élèves initiés à la danse par les Ateliers Ntsimou

La formation est donnée aux enfants par les Ateliers Ntsimou de Rufine Woté, danseuse et coach sportive, venue droit de France pour monter un projet culturel d'échange et de partage sur la danse dans des écoles.

Très attachée à la culture de son pays d'origine, Rufine Woté a initié une formation d'une semaine en raison d'une heure et demi par jour, à l'endroit des enfants des classes de CE2, CM1 et CM2 des établissements scolaires de Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville. Il s'agit des établissements ci-après : École Angélique-Massé ex Moundongo (une école des sœurs), complexe scolaire Père Lucien-Yhuel ex Moussakanda, et Auguste-Bitsindou. « J'ai choisi les petits de l'école primaire de CE2 jusqu'au CM2 pour un premier projet, parce qu'ils sont du niveau intermédiaire, pas trop petits, pas trop grands. C'est un moyen de leur faire prendre conscience de leur corps, parce que la danse ce n'est pas seulement le mouvement, mais c'est aussi la compréhension, la circulation du mouvement dans le corps, les énergies, la respiration. J'ai trouvé des enfants magnifiques, disponibles et disciplinés », a signifié Rufine Woté.

Pour la responsable des Ateliers Ntsimou, elle ne fait que partager son expérience aux enfants à tra-



vers ce projet qui répond à celui que ces écoles possèdent. « Je travaille beaucoup sur la pédagogie en Europe. Je donne beaucoup de cours de danse et de sport auprès des enfants et des adultes. J'ai aussi développé ma façon d'enseigner et je pense qu'elle n'est pas incompatible avec ce qu'on peut faire ici. Donc, je viens pour partager aussi cette culture auprès des enfants et partager aussi mon expérience », a-t-elle dit.

Si pour la première saison Rufine Woté a animé cette formation avec des fonds propres à l'exception de l'apport de ses amis artistes, photographes, percussionnistes, chanteurs, passionnés de la culture..., pour la seconde elle souhaite bénéficier du soutien des partenaires dont les organismes onusiens et les institutions congolaises. « L'idéal serait de le faire plusieurs fois dans l'année. Après la première session cette année,

Des enfants pratiquant la danse/DR nous voudrions la deuxième session l'année prochaine. J'espère qu'on va trouver des partenaires qui vont nous soutenir. J'en profite de l'occasion pour faire appel à l'Unicef, au ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, et celui de la Culture et des Arts. J'irai les voir après cette première expérience, car avec un tout petit peu de soutien, nous pourrions faire de grandes choses et aller plus

loin. Si pour la première saison on a travaillé avec une équipe, pour la seconde, si nous avons du soutien, on va travailler avec plusieurs équipes et dans plusieurs écoles », a-t-elle promis.

Rufine Woté souhaite aussi qu'un jour ces enfants soient en possession des infrastructures leur permettant de bien pratiquer le sport, notamment une belle salle de sports, un gymnase dans un établissement. Dans le cas d'espèce, elle a travaillé avec les enfants dansant pieds nus avec leur tenue kaki. « L'idéal serait que ça devienne un lieu d'expression, un lieu de partage. C'est vrai, on chante et on danse à l'école, mais aujourd'hui, on peut donner une autre dimension au chant et à la danse. Je ne dis pas que tous les enfants doivent être des sportifs de haut niveau, des danseurs ou des percussionnistes, mais l'art fait rêver. L'idéal c'est de faire d'eux des adultes, peut-être les meilleurs. J'adore les enfants, car ils sont l'avenir de demain et j'espère continuer avec eux la saison prochaine », a-t-elle souligné.

Bruno Okokana

## SAISON DES LETTRES CONGOLAISES 2022

## Les activités démarrent le 3 mars

Seuls les romans publiés entre 2020 et 2021 par les auteurs congolais résidant sur le territoire national obtiendront le prix littéraire lors de la cérémonie d'ouverture du festival international du livre qui se tiendra du 3 au 8 mars, à Brazzaville.

La saison des lettres congolaises est organisée par Maha Lee Cassy, écrivain et promoteur de la maison de publication « Les Editions+ ». C'est un rendez-vous littéraire visant à mettre en avant l'écrivain et à valoriser ses œuvres.

Cette année, le prix Camara-Laye l'enfant noir concerne uniquement les romans qui ont été édités en 2020 et 2021 par les écrivains congolais vivant au Congo. Les œuvres sélectionnées sont « Cave 72 » de Fann Attiki ; « Et les portes sont des bouches » de Richard Ali ; « Cadenas » de Ferréol Gassakys ; « Le miraculé du vol 352 » d'Henri Djombo ; « Le tribunal inattendu » d'Obambe Gakosso.

La sixième édition des lettres congolaises dévoile une programmation alléchante avec différentes tables rondes, un marché du livre et des présentations des œuvres littéraires. Le premier jour de l'événement sera consacré à la remise du prix, le matin, à l'amphithéâtre Laurent-Koy aux 79 et 81 de la rue Lénine (croisement avenue Marien-Ngouabi), suivie de la présentation de l'anthologie « Congo rêve solidaire » qui sera faite par deux écrivains, Jean Blaise Bilombo Samba et Huppert Malanda.

La journée du 4 mars sera réservée à la présentation du roman « Dragage confidentiel » de Maha Lee Cassy, sous la tonnelle au quartier Dragage. Le 5 mars, le public découvrirra, à l'esplanade de la Télévision nationale congolaise, à Nkombo, le roman « Le Tribunal inattendu » d'Obambe Gakosso.

Le marché du livre prendra place le 6 mars dans les jardins de la préfecture de Brazzaville. Il sera animé par six maisons d'éditions, à savoir Les Editions+ ; Hemar ; MédiAfrique ; Kemet ; Renaissance africaine et MCN. L'incubateur éphémère « Le labo lit », les porteurs de projets d'écriture sélectionnés sont coachés par les auteurs confirmés et les experts.

La première table ronde débutera le 7 mars sur les ondes de Radio Mucodec et en direct sur la page Facebook des Editions+. Elle aura pour thème « Littérature et développement : écrire pour le progrès », avec pour panelistes Ferréol Gassakys ; Jorus Mabilia ; Chardin Nkala.

Le même jour, il y aura également la présentation au lycée Pierre-Savorgnan-de-Brazza des recueils de poèmes « Je m'insurge... » de Gaëtan Ngoua et « Le premier jour



du futur» d'Huppert Malanda. Les représentations théâtrales de « Madame la DG », « Le Mort vivant » d'Henri Djombo seront faites le soir au Palais des congrès par la troupe Les amazones de Brazzaville et celle de Pointe-Noire.

La journée du 8 mars sera réservée, quant à elle, à la table ronde « Formes et émergence des écritures féminines » sur les ondes de Radio Mucodec et en direct sur la page Facebook des Editions+. Les écrivaines Alima Madina, Virginie

Le public découvrant des auteurs congolais/DR Ngolo Awe et Princia Itoua interviendront à ce débat. La présentation du roman « Le pouvoir des femmes » de Virginie Ngolo Awe clôturera, à l'amphithéâtre Laurent-Koy, cet événement culturel.

Rosalie Bindika

## AVIS D'APPEL D'OFFRES N° \_\_\_\_\_ À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LA CONSTITUTION DU RÉPERTOIRE DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE SERVICES AGRÉÉS DE LA BANQUE CONGOLAISE DE L'HABITAT (BCH)

La Banque Congolaise de l'Habitat (BCH), lance un appel à manifestation d'intérêt général pour la constitution de sa base de fournisseurs et prestataires agréés pour l'exercice 2022 à utiliser en fonction des besoins exprimés.

### I. Les domaines concernés

1. Imprimerie;
2. Fournitures de bureau;
3. Fournitures de consommables informatiques;
4. Matériel et mobilier de bureau;
5. Matériel et logiciels informatiques;
6. Fourniture des consommables électriques (lampes, ...);
7. Matériel et outillage divers;
8. Aménagement et construction de bâtiments;
9. Fourniture, installation et maintenance de groupe électrogène;
10. Fourniture du carburant et des lubrifiants;
11. Entretien et maintenance du poste de transformation;
12. Fourniture, installation et maintenance du système de sécurité / incendie / vidéo surveillance / alarme / intrusion;
13. Fourniture, installation et maintenance des équipements monétiques (DAB, TPE, ...)
14. Fourniture, installation et maintenance d'onduleur / régulateur;
15. Fourniture, installation, maintenance de climatisation (split et climatisation centrale);
16. Fourniture, pose et maintenance des coffres forts, trappes et portes fortes;
17. Fourniture, installation et maintenance des enseignes lumineuses;
18. Fourniture de porte munie de détecteur de métaux / Maintenance;
19. Entretien et réparation automobiles;
20. Fourniture des pièces d'usure automobile;
21. Entretien et réparation des rideaux métalliques;
22. Entretien et nettoyage des locaux;
23. Entretien des espaces verts / pots de fleurs;
24. Transport de fonds;
25. Prestation de service de gardiennage et de sécurité;
26. Fourniture, installation et maintenance des extincteurs;
27. Fourniture et maintenance de machines de caisse et accessoires: compteuses de billets, détecteurs de faux billets, imprimantes matricielles, ...;
28. Travaux divers: travaux d'électricité (courant fort, courant

- faible), de plomberie, de réparation de mobiliers (chaises, tables, serrureries);
29. Fourniture de matériels de bureau: Copieurs, Scanners, scanner à chèque, Imprimantes laser / couleur, etc...;
  30. Confection et fourniture des chèquiers;
  31. Décoration intérieur bâtiment;
  32. Menuiserie bois / aluminium / vitrerie;
  33. Désinfection, dératisation et désinsectisation des locaux;
  34. Mise à disposition de personnel intérimaire;
  35. Architecture;
  36. Divers travaux informatiques: câblages réseaux, installations baies informatiques, déploiement fibre optique, installation antennes Radio BLR, ...;
  37. Prestations Juridiques (Etude, ...)
  38. Autres services (non précisés dans la liste ci-dessus).

### II. La composition des dossiers fournisseurs:

Chaque fournisseur ou prestataire intéressé devra produire un catalogue de prix des produits et faire accompagner son offre des principaux documents administratifs suivants:

- Une lettre de demande d'agrément adressée au Directeur Général, précisant le(s) domaine(s) concerné(s);
- Une copie recto verso légalisée du registre du commerce;
- Une copie légalisée des statuts (pour les SARL et SA);
- Un numéro de compte contribuable (NIU), SCIET et SCIEN;
- Un original de d'attestation de situation fiscale;
- La liste des principaux dirigeants et leurs contacts; (Adresses, cellulaires, téléphone fixe, email);
- Une photo d'identité pour chaque dirigeant;
- L'adresse et le plan détaillé de localisation géographique du siège;
- Un cahier de références avérées (joindre les attestations de bonne exécution).

Après présélection, les documents complémentaires, ci-après, seront demandés aux prestataires:

- Les 03 derniers états financiers certifiés par les Commissaires aux comptes de la société et/ou l'Administration Fiscale
- Les attestations d'assurances
- Une note de présentation de la société indiquant les moyens humains et techniques, le chiffre d'affaires des trois dernières années, l'appartenance éventuelle à un groupe, le métier de base du soumissionnaire

• Une déclaration sur l'honneur indiquant les noms, prénoms, qualité et domicile de la personne agissant au nom du soumissionnaire et s'il s'agit d'une société, la raison sociale de la société, la forme juridique, le capital social, l'adresse du siège, la qualité en laquelle il agit et les pouvoirs qui lui sont conférés. Elle doit préciser que le soumissionnaire n'est ni en redressement judiciaire, sauf autorisation expresse délivrée par l'autorité judiciaire compétente, ni ayant fait l'objet d'une exclusion temporaire ou définitive.

Par ailleurs, le soumissionnaire doit s'engager sur l'honneur à: - couvrir, dans les limites et conditions fixées par le cahier de charges, par une police d'assurance, les risques découlant de son activité professionnelle; - ne pas confier plus de 50% du montant du marché à une sous-traitance; - s'assurer que les sous-traitants remplissent également les mêmes conditions d'éligibilités.

### III. La présentation des dossiers des soumissionnaires

Le dossier administratif doit être mis dans un pli cacheté. Il doit porter de façon apparente les indications suivantes:

1. « Manifestation d'intérêt pour inscription dans le répertoire des fournisseurs et prestataires de la Banque Congolaise de l'Habitat »;
2. Noms et l'Adresse du soumissionnaire;
3. Indication du ou des domaines concernés.

Les dossiers de soumission sont à déposer sous pli fermé au 1er étage (Porte 105) du siège de la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH), sise Avenue Amilcar Cabral Centre-ville, Brazzaville, du lundi au vendredi, de 8 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes.

Tous les fournisseurs et prestataires travaillant déjà avec la BCH ne sont pas dispensés de cette formalité et devront actualiser leurs dossiers pour être agréés.

La date limite de réception des plis est fixée au 25 mars 2022.

Tout dossier incomplet sera rejeté.

## REMERCIEMENTS



Les familles Gomez, Pandhet, Batchi, Cousoud, Taty, Tchibenet, remercient tous ceux qui de près ou de loin les ont assisté lors du décès de leur fils, frère, père et oncle Gomez Valentin "Tintin"

Contact de la famille:

- +242 06 665 65 64
- +242 04 422 30 40
- +242 06 871 48 94

## AVIS

L'ambassade du Brésil à Brazzaville remercie tous les candidats qui ont envoyé leur CV pour participer au processus de sélection.

Après analyse, les candidats suivants ont été retenus par ordre de classement.

- 1-Primo Trône Nyeberth Kipemosso
- 2-Destin Archange Nzihou Kaya
- 3.Maria José Guedes
- 4.Aimée Christie Aude Moukouba
- 5.Guylia Beau-Jardin Bitolo Tsakala.

## À VENDRE

Trois parcelles jumelées au quartier Mafouta cité de l'OMS

Téléphone : 05 341 51 84 / 06 626 67 37

**UNE ADRESSE E-MAIL  
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES  
PLUS RAPIDEMENT**

[regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr)

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU KOUILOU

## Le budget exercice 2022 estimé à plus de cinq milliards FCFA

Le montant a été rendu public le 18 février à Loango par Alexandre Mabiala, président du Conseil départemental du Kouilou, à l'occasion de la clôture des travaux de la 13<sup>e</sup> session ordinaire dite budgétaire de cette assemblée locale.

Le président du Conseil départemental du Kouilou a expliqué la structuration du budget 2022 qui se présente, pour le fonctionnement : 3 999 352 477 FCFA ; investissement : 1 101 543 447 FCFA, soit un total de 5 100 895 924 FCFA, en baisse de 13,93%. « Ce budget, qui est le dernier de notre mandature, permettra aussi à la nouvelle assemblée locale, qui sera mise en place en août 2022, après les élections législatives et locales de juillet, de continuer de poursuivre la marche, afin d'atteindre les cimes rêvées de développement du département du Kouilou. Une marche plus responsable devra nous rendre attentifs aux orientations multiples du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, garant de l'unité nationale, de la paix, du bien-être collectif et de la dé-



mocratie au Congo », a indiqué Alexandre Mabiala.

La volonté collective de réali-

ser les projets du département, a-t-il poursuivi, ne doit pas être é-

Photo de famille à la clôture des travaux / Adiac

taire et financière actuelles, car le retour progressif de la stabilité de certains secteurs d'acti-

tés et l'engagement du président de la République sur la mise en œuvre effective de la décentralisation devront permettre d'atteindre une croissance équilibrée, susceptible d'impulser le développement local.

Pour sa part, faisant la synthèse des travaux de cette rencontre, Amédée Kiloemba, secrétaire du bureau exécutif de cette assemblée locale, a signifié que ce budget d'investissement permettra au bureau exécutif du Conseil départemental du Kouilou d'achever les projets en cours, de finaliser le plan de développement local, d'exécuter de nouveaux projets et d'appuyer les initiatives des coopératives dans les communautés urbaines et les districts.

Rappelons que ces travaux, débutés le 9 février dernier, ont duré dix jours.

Séverin Ibara

## HUMEUR

## La désinfection des marchés

À l'annonce des jours non ouvrables des marchés domaniaux dans nos villes, le commun des mortels avait pensé que cette décision était la bienvenue. En effet, cela permettait, d'une part, de limiter de nombreux contacts directs surtout pendant ces moments où les stratégies se créent pour lutter contre la pandémie actuelle, et, d'autre part, d'assainir ces marchés. A moins qu'il soit un marché créé spontanément dans un quartier populaire où il n'y a ni comité, ni autres responsables quelconques.

A dire vrai, nos marchés, qu'ils soient en ville ou en campagne, ont bel et bien des gestionnaires. Mais le constat est que peu de ces responsables se préoccupent de la question de la salubrité ou de la désinfection ou même de la dératisation de ces marchés.

Pire, l'attention des vendeurs et gestionnaires le jour où ces marchés domaniaux ne vendent pas est orientée ailleurs. Ainsi, ces marchés restent dans un état insalubre où l'on trouve ici et là des tas d'immondices, des eaux souillées, des pourritures de toute sorte des invendus d'aliments jetés pêle-mêle. Aucun marché n'échappe à cette triste réalité, que ce soit à Pointe-Noire ou à Brazzaville. Pourtant, des services d'hygiène générale devraient se jeter sur l'occasion pour des mesures dissuasives. Mais rien de cela ne se fait et l'on assiste impuissamment à un encombrement de nos marchés qui n'est pas loin de susciter l'apparition des pathologies et épidémies à la moindre pluie.

Chassez le naturel, il revient au galop, a-t-on appris. Lors de l'apparition des premiers cas de l'actuelle pandémie à coronavirus, tout le monde parlait de « désinfection des milieux publics », surtout des marchés, mais cela n'a duré que le temps d'une rose. C'est triste ! On se rend au marché non pas pour respirer l'air pollué des débris et ordures non enlevées, mais plutôt pour faire des emplettes dans de bonnes conditions.

Et comme la salubrité n'est pas faite le dimanche, chaque lundi qui suit, le vendeur est curieusement fier de venir étaler sa marchandise à proximité d'une pourriture insupportable. Cette pourriture qui est un endroit idéal des souris, des rats et d'autres rongeurs dangereux pour la santé publique.

De plus en plus, les spécialistes des questions sanitaires nous apprennent que la santé est fille d'une « bonne assiette ». Or, la bonne assiette commence par des marchés propres et bien désinfectés. Que des services d'hygiène se réveillent !

Faustin Akono

## MUSIQUE

## Table ronde sur la rumba congolaise au 8e Festival international de films

Le Festival international de films sur la musique (FAME) s'est tenu à la Gaîté Lyrique de Paris du 16 au 20 février. Pour la célébration de la rumba congolaise après son accession au patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco, pas moins de trois films en compétition, une table ronde, « des DJ sets » et de nombreuses personnes ont été invitées à ce festival.



À l'heure où le documentaire musical connaît un engouement sans précédent, FAME s'affirme toujours davantage comme le rendez-vous incontournable du genre.

Pour sa huitième édition, les projections d'une vingtaine de films sur la musique ont fait la part belle aux figures singulières, aux odyssées électroniques, aux cultures souterraines ou extra-occidentales. Parmi cette vingtaine de films projetés à la Gaîté Lyrique, quatre racontent des aventures musicales congolaises, qui sont autant de portraits de Kinshasa, la capitale de la République démocratique du Congo (RDC), à travers différentes époques.

En parallèle, une table ronde intitulée « Quand la rumba congolaise fait vibrer le ciné-

ma » s'est proposée de faire dialoguer différents regards sur la rumba congolaise, cette musique issue des circulations entre Cuba, le Congo et les États-Unis, et qui continue à se réinventer et à circuler aujourd'hui sur le continent africain, en France, en Belgique et ailleurs.

En décembre 2021, l'Unesco inscrivait la rumba congolaise sur la « Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité ». Une reconnaissance exceptionnelle pour ce genre musical né sur les rives du fleuve Congo (Kinshasa en RDC et Brazzaville au Congo) qui fut la bande originale de l'indépendance, et plus généralement cet art de vivre qui berce l'Afrique et ses indépendances depuis la moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Le cinéma documentaire et les arts visuels accompagnent cette culture qui ne cesse de se renouveler en fonction des époques et des contextes. Cette édition 2022 de FAME a participé à la fête, avec pas moins de deux films en prise directe avec les représentants les plus vifs de la rumba : Bakolo Music International et Brigade Sabarti (Rumba Rules), et un documentaire retraçant l'histoire de la rumba, The Rumba Kings.

De ce fait, sous la modération d'Anna Cuomo, anthropologue (CNRS, UMR Passages-Institut ARI Bayonne), le public a pu assister aux diverses interventions de Florent de la Tullaye, réalisateur (Benda Bilili !, Sitos, Kinshasa sur le qui-vive) ; Alan Brain, réalisateur de The Rumba Kings ; Sammy Baloji, co-réalisateur de The Rumba Rules ; Zack Massiala Thiam, rédacteur en chef et directeur artistique de Kema Prod, rédacteur en chef et assistant réalisateur du film Noir et Blanc « Je suis Koffi » et Henri Ossébi, ambassadeur du Congo auprès de l'Unesco.

La table ronde s'est terminée par la prestation du « DJ set Se-cousse ».

Marie Alfred Ngoma

## INTERVIEW

## Denis Sassou N'Guesso : « L'Union européenne et l'Union africaine se sont accordées sur le fait d'aller vers des objectifs plus concrets »

En marge du Sommet Union européenne-Union africaine, qui s'est déroulé à Bruxelles du 17 au 18 février, le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, a accordé une interview à nos confrères du journal Afrique de TV5 Monde. Il est revenu sur le déroulement du Sommet et a abordé d'autres questions, notamment la situation sécuritaire au Sahel.

**TV5 Monde : Pour ce sommet, les Africains visaient 250 milliards d'euros de financement. L'Europe s'engage sur une promesse de 150 milliards d'euros et encore des promesses, n'êtes-vous pas un peu déçu ?**

**Denis Sassou N'Guesso (DSN) :** Non. Pas déçu, parce que nous sommes au 6e sommet Union africaine (UA)/Union européenne (UE). Le décor a toujours été planté dans les relations entre l'Europe et l'Afrique : historiques, culturelles et même économiques. On a toujours fait le diagnostic. On a toujours fait le diagnostic. On l'a refait aussi lors de ce sommet. Mais, cette-fois, on a pensé qu'il fallait aller vers des objectifs concrets. On ne pouvait pas continuer à décrire les mêmes maux, sans aller vers le traitement.

**TV5 Monde : Quel est le traitement ?**

**DSN :** C'est aborder les problèmes concrètement. Qu'il s'agisse des problèmes de changement climatique, d'énergie, de santé, d'éducation, d'immigration, etc. Cette-fois, on a pensé qu'il fallait aller vers des objectifs plus concrets. Je crois que l'UE et l'UA se sont accordées sur ce fait. L'UE a annoncé une contribution financière sur sept ans de 150 milliards d'euros, avec des objectifs ciblés et nous sommes d'accord avec ces objectifs.

**TV5 Monde : Votre homologue, le président Macky Sall, président en exercice de l'UA, visait les 250 milliards, le gap est énorme...**

**DSN :** Oui. Mais les 250 milliards d'euros pour l'Afrique, ce n'était pas à l'Europe seule de les apporter. L'Afrique a d'autres partenaires dans le monde.

**TV5 Monde : La configuration de ce sommet était encore l'Afrique qui vient avec des demandes et l'Europe qui dispose. Cette configuration n'est-elle pas un peu le fond du problème ?**

**DSN :** Non, lorsque nous posons ces problèmes et que l'Europe réagit, elle sait aussi pourquoi elle réagit. L'Europe ne réagit pas parce que l'Afrique tend la main. Elle réagit aussi parce qu'elle sait que le développement de l'Afrique lui profitera. L'Europe ne fait pas de la philanthropie. Elle réagit pour son intérêt aussi.

**TV5 Monde :** Dans votre pays se joue l'un des enjeux environnementaux les plus importants du globe : le sauvetage du bassin du Congo. Un fonds a été mis en place, mais le financement s'avère complexe. Est-ce qu'à l'occasion de ce sommet vous avez enregistré des avancées sur le Fonds bleu pour le Bassin du Congo ?

**DSN :** Nous n'avons pas eu de promesses concrètes. Mais, au cours du débat, nous avons parlé du Bassin du Congo, le deuxième poumon vert du monde après l'Amazonie. Et c'est 220 millions d'hectares de forêt. Les peuples qui vivent dans le Bassin du Congo ont droit à un retour parce qu'ils protègent ce bassin, pas seulement pour eux-mêmes mais pour le monde entier.

**TV5 Monde :** Vu l'enjeu que vous décrivez, qui est énorme, capital et qui dépasse le cadre du Congo, qu'est-ce qui a bloqué ici à Bruxelles pour que cela ne soit pas une priorité en termes de financement, au niveau des partenaires africains et européens ?

**DSN :** Il fallait certainement faire des choix, mais je ne doute pas que l'Europe retienne cette question comme une question importante.

**TV5 Monde : Un des thèmes qui s'est invité à ce Sommet est l'instabilité au Sahel. La France se retire du Mali, conséquence d'un coup d'Etat. On constate une résurgence des coups d'Etat, notamment en Afrique de l'Ouest. Ce retour des militaires au pouvoir vous surprend-il ?**

**DSN :** Un peu, parce que l'Afrique, dans son ensemble, s'est engagée

dans un processus de démocratisation de la vie politique, économique et sociale. Et il y avait des avancées. On peut dire que l'on observe un recul.

**TV5 Monde : Comment vous l'expliquez ?**

**DSN :** Chaque cas est spécifique. Il peut y avoir des dysfonctionnements dans tel ou tel pays, mais ces dysfonctionnements ne justifient pas toujours le fait qu'il faille recourir au coup d'Etat pour résoudre les problèmes. Mais, dans tous les cas, partout où il y a eu un coup d'Etat, les militaires ont toujours posé le problème du retour à la vie démocratique dans le pays. Dans tous les pays c'est toujours un gouvernement de transition et, au bout, c'est toujours les élections.

**TV5 Monde : La junte malienne demande quand même cinq ans à la Cédéao, qui a été obligée de prendre des sanctions...**

**DSN :** Oui, elle demande cinq ans, mais est-ce que ça sera cinq ans ? Je n'en suis pas sûr. Ce que nous pouvons proposer c'est que la junte entre en discussion avec la Cédéao pour trouver un compromis. Ce ne sera certainement pas cinq ans.

**TV5 Monde : Sur le continent, on note une jeunesse africaine qui conteste de plus en plus la présence française, quelle que soit sa forme et cette contestation s'exprime de façon très bruyante. Comment comprenez-vous cette nouvelle génération qui se manifeste parfois avec un discours très radical pour demander le départ de la France ?**

**DSN :** Depuis les indépendances en 1960, on a toujours connu, en Afrique, ce mouvement de revendication de la jeunesse africaine qui voulait toujours plus d'indépendance, plus de liberté et plus de dignité. Ce n'est pas un mouvement nouveau.

**TV5 Monde : Elle est un peu plus forte non ?**

**DSN :** Je ne sais pas si c'est plus

fort, mais on l'évaluera. Mais, ce mouvement là n'est pas nouveau. On devrait en tenir. La jeunesse africaine a toujours voulu l'indépendance véritable de l'Afrique.

**TV5 Monde : Un groupe d'experts de l'ONU a demandé, à deux reprises, la libération de Jean-Marie Mokoko et Okombi Salissa, deux opposants. Le général Mokoko est malade et il a même été évacué pour des soins médicaux à l'étranger. Pourquoi une solution politique n'est pas possible ?**

**DSN :** Qui a demandé vous dites ?

**TV5 Monde : Des experts de l'ONU dans leur rapport**

**DSN :** Ces demandes ne nous ont pas encore été exprimées. Le rapport est certainement en route, il ne nous est pas parvenu. Il recevra la réponse qui convient.

**TV5 Monde :** Mais cela reste quand même à l'issue d'une crise politique

**DSN :** Est-ce que c'est un problème qui concerne les Nations unies ?

**TV5 Monde : Certainement parce que les Nations unies ont été saisies par des organisations de défense des droits de l'homme, par des organisations de défense des prisonniers politiques...**

**DSN :** Elles ont saisi les Nations unies, mais les Nations unies ne nous ont pas encore saisi officiellement.

**TV5 Monde : Si vous êtes saisi, est-ce qu'il y a une solution possible ?**

**DSN :** Il n'y a pas de problème sans solution. Mais, elle viendra toujours des autorités congolaises compétentes.

**TV5 Monde : Vous, en tant qu'autorité congolaise suprême, est-ce qu'il y a une sortie possible ?**

**DSN :** Sans aucun doute, mais ce

sont les autorités du pays qui apprécieront. Ce ne sera jamais à cause des pressions qui viennent de l'extérieur.

**TV5 Monde : Une série d'enquêtes de la très réputée ICJ (International Center for Journalists, Ndlr) porte de très graves accusations envers vos proches et vous-même, à travers les Panama Papers et les Pandora Papers. Êtes-vous lié aux sociétés Escom Congo et Ecoplan Finance comme le soutiennent nos confrères ?**

**DSN :** C'est de la pure machination et nous sommes habitués à ce genre de provocation et de machination. Je ne connais même pas Ecoplan Finance comme vous le dites. Escom Congo n'existe peut-être même plus. Elle a existé au Congo, mais je crois qu'elle a disparu. L'autre, je ne la connais même pas. Vous voyez la grossièreté de la chose.

**TV5 Monde :** Vous contestez tout ce travail d'enquête ?

**DSN :** Il y a plus que ça qui est dit sur le Congo ou la famille présidentielle. Laissons la terre tourner.

**TV5 Monde :** L'exercice du pouvoir est un lourd fardeau et vous l'exercez depuis 36 ans, si on cumule. Est-ce que parfois une certaine usure ne vous habite pas ?

**DSN :** Il nous est arrivé d'exercer le pouvoir quelque 12-13 ans, une première fois. Puis, des événements nationaux en ont décidé autrement. Nous nous sommes retirés des affaires de l'Etat dans les conditions que vous connaissez. D'autres événements nous ont permis de revenir aux affaires jusqu'aujourd'hui, avec le soutien de notre peuple. Nous continuons à le servir jusqu'au jour où ce peuple décidera le contraire, comme il l'a fait une fois en 1991-1992. Nous nous plierons.

**TV5 Monde : Vous envisagez une sortie ou une retraite ?**

**DSN :** C'est Dieu seul qui sait.

*Propos recueillis par TV5 Monde*

## RÉFLEXION

## Le temps est venu ...

N'hésitons pas à l'écrire ici une fois de plus : le temps est venu de réformer la gouvernance internationale, autrement dit de revoir le système planétaire conçu et imposé par les grandes puissances, les Etats-Unis tout particulièrement, au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Le revoir afin de l'adapter aux réalités du temps présent.

La montée des tensions entre les « Grands » et la menace d'un nouveau conflit que celles-ci font planer aujourd'hui sur la communauté humaine sont telles, en effet, que si le pire n'est pas certain, le risque d'un affrontement généralisé ne cesse, lui, de grandir. Et l'on constate, hélas ! que ni l'Américain Joe Biden, ni le Russe Vladimir Poutine, ni le Chinois Xi Jinping n'ont véritablement conscience des risques que leurs rivalités font courir à l'humanité.

Ceci est d'autant plus vrai que cette même humanité se trouve confrontée, du fait de sa suractivité, au défi majeur qui résulte du dérèglement climatique, de la dégradation de l'air que nous respirons, de la hausse des températures sur les cinq continents, de la fonte des neiges sur les deux pôles et dans les glaciers qui en résulte, de la déforestation anarchique dans les zones géographiques où se recycle l'atmosphère, de la montée des océans qui menace de très nombreuses cités humaines. Si, d'une manière ou d'une autre, l'espèce humaine ne se mobilise pas très vite pour prévenir les conséquences inévitables de toutes ces dérives, elle disparaîtra à plus ou moins brève échéance. Mieux vaut en prendre conscience avant qu'il soit trop tard.

L'actualité quotidienne démontrant que les puissants de ce monde ne se préoc-

cupent en réalité que d'affirmer leur suprématie face à leurs rivaux sur le plan stratégique, il est malheureusement évident, pour ne pas dire certain, que l'on ne peut pas attendre grand-chose de leurs dirigeants alors même que ceux-ci ne cessent de discourir sans vraiment se mobiliser. D'où l'idée, aussi simple que difficile à concrétiser, selon laquelle seule une réforme en profondeur de la gouvernance mondiale permettra de relever à temps le défi vital auquel l'humanité se trouve aujourd'hui confrontée, si du moins elle veut poursuivre la très longue marche en avant engagée il y a des millions d'années qui lui a permis de s'imposer au sein de la nature terrestre.

Il est clair, pour nous en tout cas, que la réforme de la gouvernance mondiale ne résultera que d'une mobilisation effective des populations jeunes du monde pré-

sent, africaines tout particulièrement en raison du poids démographique croissant du continent. Clair aussi que l'Union africaine doit maintenant se mobiliser pour faire mieux entendre sa voix en commençant par exiger une réforme du Conseil de sécurité des Nations unies qui rééquilibrera le pouvoir entre les vieilles et les jeunes nations du globe.

Oui, le temps est venu de s'attaquer au problème vital auquel nous sommes tous confrontés. Et puisque l'Europe entend se rapprocher de l'Afrique comme on vient de le constater lors du Sommet de Bruxelles, pourquoi ne pas inscrire dans notre programme commun la réforme en profondeur de la gouvernance mondiale ? Ni la Chine, ni les Etats-Unis, ni la Russie ne pourraient en vérité s'y opposer.

*Jean-Paul Pigasse*